

COMMENT CANDIDATER ?

du 7 juillet au 22 août

Prolongation jusqu'au 29 septembre

Tu habites et tu es scolarisé(e) à Orée-d'Anjou, de la 6^{ème} à la 3^{ème}?
Tu es motivé(e) et volontaire ?

1. Télécharge le dossier de candidature :

- en scannant le QR Code au dos
- ou sur le site www.oreedanjou.fr
 > Enfance-Education > CMJ

2. Retourne ton dossier complété :

- par mail, à l'adresse cmj@oreedanjou.fr
- en version papier, au Centre Socioculturel Rives de Loire à Drain

3. Sélection des candidats :

Les candidatures seront enregistrées par ordre d'arrivée. Un tirage au sort sera effectué en cas de candidatures nombreuses. Les candidats sélectionnés seront informés fin août.
L'installation du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le 4 octobre 2025.



* Tu es scolarisé(e) hors d'Orée-d'Anjou mais tu souhaites candidater? Fais-toi connaître auprès de Stéphanie Foucher, coordinatrice du CMJ au 06 83 70 21 20.

INFO PRATIQUES

CONTACT :

Stéphanie Foucher
Coordinatrice du CMJ
06 83 70 21 20
cmj@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr



Télécharge le dossier de candidature !

CMJ

Conseil Municipal des Jeunes

CANDIDATURES
du 7 juillet au 22 août
Prolongation jusqu'au 29 septembre

Tu as entre 11 et 15 ans et tu habites à Orée-d'Anjou ?

Candidate au :

Agis dans ta commune !

Propose tes idées

Représente les jeunes !

CMJ

Conseil Municipal des Jeunes



CANDIDATURES
du 7 juillet au 22 août
Prolongation jusqu'au 29 septembre

DES QUESTIONS ?

Appelle la coordinatrice du CMJ au 06 83 70 21 20
cmj@oreedanjou.fr



C'est quoi un CMJ ?

Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sert à mettre en œuvre des **projets proposés par les jeunes d'une commune**. C'est un lieu d'expression et d'engagement pour participer à la vie de ta commune



Comment ça fonctionne ?

Le CMJ est composé de jeunes de 11 à 15 ans habitant à Orée-d'Anjou : ils sont les porte-paroles de tous les jeunes des communes déléguées.

Les jeunes sont répartis en commissions dont ils déterminent eux-mêmes les thématiques en fonction du projet qu'ils souhaitent mener.

Faire partie du CMJ, POUR QUOI FAIRE ?

- Représenter ta génération, dynamiser ta commune et améliorer le quotidien de tous
- Faire entendre les idées des jeunes
- Réfléchir, proposer et réaliser des projets
- Apprendre à connaître ta commune et son fonctionnement

À quoi je m'engage si j'intègre le Conseil Municipal des Jeunes ?

Je m'engage pour un mandat d'une année scolaire.

Je participe assidûment aux réunions avec tous les conseillers et l'animateur jeunesse.

• **2 assemblées plénières par an** par pôle avec les maires délégués, élus accompagnants et les animateurs

• **1 commission de projet par mois** avec les animateurs et les élus. (Des rencontres supplémentaires pourront être organisées si le projet le nécessite).

• **1 Conseil Municipal des Jeunes** d'Orée-d'Anjou présidé par Monsieur le Maire et l'adjointe au Maire en charge de la citoyenneté

• **1 journée citoyenne par an**

Exemples de projets réalisés lors des mandats précédents :

Animation : soirée fluo, SolidariBoom, journée festive «Anjouez-vous !», soirée concert...

Engagement citoyen : ramassage de déchets, collecte solidaire, installation d'une tyrolienne, aménagements sécurité routière, goûter intergénérationnel, marché de Noël à l'EHPAD...

